

# Résultats du 1<sup>er</sup> semestre (01/04 au 30/09/07)



« Le Groupe JAJ a réussi un 1<sup>er</sup> semestre plus qu'honorable et a su s'adapter en permanence pour limiter l'impact d'un contexte difficile sur ses marges. Les mesures prises et annoncées commencent à porter leurs fruits. Cette capacité à gérer et à se développer ainsi que la valeur de ses seuls actifs ne se retrouvent pas - loin s'en faut - dans la capitalisation du Groupe aujourd'hui ».

J. Jablonski

En M€	S1 30/09/06	S1 30/09/07
Chiffre d'affaires consolidé	37,84	34,66
Résultat opérationnel courant	4,68	3,38
<b>Résultat opérationnel</b>	2,29	1,39
Résultat net consolidé	1,10	(0,13)
Bénéfice net part du Groupe	0,66	(0,23)

## Activité consolidée

- La baisse de 8,4% de l'activité - à structure non comparable - est essentiellement imputable à la baisse du chiffre d'affaires de la société mère (-20,2% en valeur ; -4% en volume - voir ci-après). D'une manière générale, les résultats du 1<sup>er</sup> semestre sont affectés par la société mère alors même que les premiers effets du redressement de la rentabilité du Groupe Adventure Land commencent à se faire sentir.
- Le résultat financier (-982 K€) enregistre des pertes de change pour (-201 K€) (vs +71 K€) et un coût de l'endettement en augmentation de 173 K€.

## Activité Groupe JAJ

- L'activité de la société mère (**Schott**) est en baisse sur le 1<sup>er</sup> semestre en raison notamment d'un contexte difficile (période électorale ralentissant traditionnellement les ventes, réchauffement climatique) et d'un recul structurel du prix de vente moyen unitaire, les collections évoluant vers des produits plus légers, plus fluides et moins onéreux.
- Outre des pertes de change de 270 K€, la société mère a passé une provision complémentaire de 267 K€ pour dépréciation de titres autodétenus, deux postes qui ont fortement pénalisé les résultats semestriels (-605,76 K€ vs +113,52 K€).

## Événements majeurs intervenus à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre

L'exercice 2007/2008 restera un exercice de redéploiement dont les effets devront pleinement se faire sentir en 2008/2009 :

- En octobre, Adventure Land a signé un **contrat de licence** avec la marque **Lulu Castagnette pour la fabrication et la distribution** de prêt-à-porter féminin en réseau hypermarchés et grandes surfaces spécialisées.
- La société mère ouvrira un magasin aux enseignes **Schott** et **Elektrode** au printemps pour mieux faire apprécier l'offre et l'univers des deux marques.
- Enfin, le groupe **a renforcé son management** et intègre un **Directeur Export** pour dynamiser les marchés existants et en développer d'autres.